

PROGRAMME DE FORMATION

La médiation familiale : face aux séparations ou après le placement d'un enfant

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services accompagnant des rencontres enfants-adultes et tout personnel ayant un rôle de médiateur ou désirant le devenir.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 13 p.

Objectifs de la formation

Utiliser de nouveaux outils de résolution de conflits et de bienveillance pour accompagner les différents partenaires (couples - enfants).

Soutenir la reconstruction du lien familial et social.

Soutenir la parentalité et entretenir le lien dans la séparation.

Programme

"• La médiation familiale : de quoi est-il question ?

- Historique - Définition - Objectifs.

• La médiation familiale après le placement de l'enfant :

- Développement de la collaboration : mobiliser les parents afin de mieux répondre aux besoins de l'enfant.

- Rôle et capacité d'étayage de l'intervenant : pratiquer la bienveillance.

• La médiation familiale et le travail avec les familles :

- Bases théoriques : comprendre le fonctionnement familial, son organisation, son autorégulation, ses crises, son dysfonctionnement.

- Médiation pour le maintien des liens enfant/famille : ses limites. Le respect et la protection

de l'enfant à travers son écoute, son observation pendant les séances et sur son lieu d'accueil.

- Rythmes : durée des échanges suivant les capacités parentales, les traumatismes et l'âge des enfants.

• Acquisition d'outils stratégiques d'intervention.

- Les clés d'une communication empathique et humaniste.

"

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Pédagogie interactive. Études de cas. Mises en situation. Jeux de rôle. Echanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.